

POUR AGEN !

Elections municipales
15 et 22 mars 2026

Jean
DIONIS

Découvrez notre programme
et notre équipe pour
le mandat 2026-2032

SOMMAIRE

EDITO : AGEN AU CŒUR, NOTRE CONTRAT AVEC VOUS	3	LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA QUALITÉ DE VIE	14
BILAN 2020-2026 : PAROLE TENUE !	4	• L'écologie et le cadre de vie	
NOTRE PROJET POUR AGEN	6	• Construire 700 logements neufs de qualité d'ici 2032	
AGEN, UNE VILLE BIEN GÉRÉE	8	• Administrer Agen ensemble et renforcer la proximité	
VOTRE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN	10	• Agen, ville de liens, fraternelle et solidaire	
Protéger les Agenais dans l'espace public		• L'école pour former la jeunesse et s'épanouir	
• Prévenir et accompagner		• La culture pour le lien et l'identité	
• Une ville bien tenue		• Plus de sport pour le plaisir, la santé... et la compétition	
UN ACCÈS AUX SOINS FACILITÉ POUR VOUS ET VOS PROCHES	12	AGEN, VILLE INNOVANTE ET ATTRACTIVE	24
• Un accès aux soins efficace et pragmatique		• Agen, territoire « intelligence artificielle »	
• Prévenir pour vivre mieux		• L'accueil de la LGV en 2032, un défi à relever	
		• Une attractivité économique à développer	
		• Un dynamisme commercial à confirmer	
		• L'enseignement supérieur et la formation comme leviers d'attractivité	
		VOTRE ÉQUIPE «AGEN AU COEUR 2026»	30

VOUS ÊTES ABSENT LE 15 OU LE 22 MARS ? PENSEZ À DONNER PROCURATION !

Si vous êtes absent ou que vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote, vous pouvez donner procuration.

- Vous donnez procuration à un électeur inscrit en France mais pas forcément dans la même ville ou le même bureau de vote
- Vous devez
 - vous rendre au commissariat, à la gendarmerie ou au Tribunal d'Instance avec une pièce d'identité et le formulaire de vote par procuration
 - ou en ligne avec une identité numérique certifiée France Identité
- Vous décidez si la procuration est valable pour un ou deux tours
- La personne que vous avez mandatée pour voter à votre place ne reçoit plus de récépissé et va voter à votre place directement dans votre bureau vote.

Contactez-nous pour toute information : contact@jeandionis.com



Journal de campagne de la liste «Agen au Coeur»
Édité dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Directeur de la publication : Jean Dionis

Iconographie : Droits réservés

Impression : IGS (47) labellisée Imprim'Vert
sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Ne pas jeter sur la voie publique

AGEN AU CŒUR : NOTRE CONTRAT AVEC VOUS !



Au nom de tous mes coéquipiers, j'ai le plaisir de vous adresser personnellement notre programme municipal d'actions pour la période 2026-2032, si les Agenaises et les Agenais nous font l'honneur de nous élire pour représenter notre ville pendant cette période. Merci de lire ce journal avec attention.

**Ce n'est pas un document banal de communication de campagne.
C'est notre proposition de contrat avec vous.
Si nous sommes élus, ce document nous engagera vis-à-vis de vous,
comme un véritable contrat.**

Nous avons apporté beaucoup d'énergie d'abord à vous écouter, en respectant la diversité de nos quartiers, puis à construire cette proposition à laquelle nous avons apporté tout notre soin. Elus, nous mettrons toute notre énergie à le mettre en œuvre et à tenir parole.

Comme nous l'avons fait lors du dernier mandat, nous vous rendrons compte fidèlement et annuellement de nos avancées, mais aussi de nos difficultés.

Notre contrat a été construit à partir des quatre priorités que vous nous avez exprimées, jour après jour :

- D'abord **assurer votre sécurité**, celle de votre famille, de vos enfants en faisant d'Agen une ville bien tenue, avec fermeté et autorité.
- Ensuite **faciliter votre accès aux soins** dont vos proches et vous-même avez besoin : médecins, infirmiers, pharmaciens...
- Puis, **assurer la transition écologique et la qualité de vie de notre ville** pour qu'Agen reste une ville où il fait bon vivre.
- Enfin, **développer l'attractivité d'Agen** pour y accueillir de nouveaux Agenais, pour y développer des entreprises et y créer des emplois d'abord pour nos jeunes.

Notre proposition est ouverte à vos remarques et nous la ferons évoluer en restant à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : **contact@jeandionis.com** ou sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram....).

Dans ce journal, vous trouverez aussi la composition de notre liste, la bonne équipe pour Agen.

Nous l'avons construite avec le souci d'allier la solidité et l'expérience de certains élus confirmés et aguerris avec la fraîcheur et l'enthousiasme de nouveaux arrivants.

Finalement, notre équipe a le beau visage de notre ville d'Agen, visage riche et divers de ses générations, de ses communautés, de ses 23 quartiers.

Chacune et chacun d'entre nous sommes à votre disposition pour échanger pendant les 6 semaines qui nous séparent des 2 journées électorales, les 15 et 22 mars 2026.

Je vous propose de passer contrat avec nous.

Toute l'équipe « Agen au Cœur » espère votre soutien, pour vous, pour Agen !

Jean Dionis du Séjour
Maire d'Agen

NOTRE BILAN

MANDAT 2020 - 2026 : PAROLE TENUE !

2022

Nouveau pôle sportif
Natalie Thoumas-Gui

Transformation
de la Place Jasmin



Hommage à Michel Serres



Election des
Conseils de Quartiers

2021



COVID Confinement

2020

2023

Mise en service du nouvel
échangeur Agen-Ouest



Lancement de NINA
(Non à l'Isolation de Nos Ainés Agenais)



Rénovation du
Parking du Gravier



Lancement
des journées citoyennes

NOTRE BILAN

2025

Ouverture de la 3ème salle
aux Montreurs d'Images

Avenue Jean Jaurès rénovée

Développement de
l'écoquartier La Villette

Tour de France
à Agen

Mise en service
du Pont de Camélat

Création du Poste
d'ilotage du Pin

2026

Résidences Rodrigues et
Passelaygues rénovées

Rocade Jean Bru, Monnet,
Colmar requalifiées

Création du Parc Fallières

Ouverture de la nouvelle école
et centre de loisirs Paul Chollet

2024

Exposition "Lumières Françaises"
à l'Eglise des Jacobins

NOTRE PROJET 2026-2032 POUR AGEN ET LES AGENAIS

Nous avons fait le choix d'un projet de mandat sérieux et responsable, ancré dans les réalités. Nous devons prendre la mesure du contexte national et international pour la période 2026-2032 ainsi que de ses lignes-force :

- baisse durable des financements publics, notamment ceux de l'Etat,
- évolution démographique défavorable,
- bouleversements positifs et négatifs liés à l'intelligence artificielle,
- accélération du changement climatique,
- et fortes incertitudes internationales.

Face à ces défis structurants, nous avons construit un projet lucide, réaliste et tourné vers l'avenir, sans promesses irréalisables, mais avec une ambition claire pour notre ville.

CONSTRUIRE UN PROGRAMME INNOVANT ET RÉALISTE

Notre projet pour Agen rassemble 112 engagements pour le mandat 2026-2032. Il est le fruit du travail d'analyse de l'existant, de réflexion et de concertation menée par les membres de notre équipe «Agen au Coeur» autour de 11 groupes de travail thématiques : démocratie et citoyenneté, aménagement, écologie et urbanisme, économie et commerce, sécurité et propreté, solidarité, attractivité résidentielle, jeunesse, culture, sport, numérique et intelligence artificielle, santé et prévention.

> Etape 1 LES GROUPES DE TRAVAIL

Sept. > déc. 2025

Plus d'une centaine d'Agenaises et d'Agenais ont planché depuis plusieurs mois autour de ces 11 thématiques.

Après consolidation des propositions et arbitrage budgétaire, ce sont aujourd'hui 112 engagements qui sont proposés à votre approbation.

> Etape 2 LE DÉBAT AGENAIS

Février > mars 2026

Nous entrons maintenant dans la phase du débat agenais !

Participez et faites évoluer le projet que nous vous proposons. Cette phase de débat se prolongera au-delà de l'élection municipale.

> Etape 3 ADOPTION DÉFINITIVE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Avril 2026

Si vous nous accordez votre confiance, ce programme sera officiellement voté en Conseil Municipal lors de sa séance d'installation en avril 2026 et **deviendra le projet de mandat 2026-2032.**

> Etape 4 RENDRE COMPTE CHAQUE ANNÉE

2026-2032

Nous rendrons compte annuellement de l'avancement du contrat municipal et en même temps, nous veillerons à garder des marges de manœuvre pour répondre aux projets et évènements qui pourraient intervenir pendant le mandat.

C'EST À VOUS DE JOUER ! DONNEZ VOTRE AVIS !



CONSTRUIRE UN PROGRAMME RAISONNABLE FINANCIÈREMENT

Chaque année, la Ville d'Agen vote son budget. Ces choix budgétaires conditionnent la capacité à agir sur le territoire : rénover les écoles, refaire les voiries, moderniser les équipements sportifs ou initier de nouveaux projets.

Le budget municipal, à quoi ça sert ?

Le budget est l'acte par lequel la commune prévoit et autorise ses recettes et ses dépenses pour une année civile. Il doit être sincère, équilibré et réaliste.

DEUX SECTIONS, DEUX LOGIQUES TRÈS DIFFÉRENTES

1. Le fonctionnement : gérer la ville au quotidien

C'est la "vie courante" de la commune. On y trouve les dépenses de personnel, l'énergie, l'entretien des bâtiments, le fonctionnement des services municipaux (sécurité, propreté, culture, éducation, social....).

En face, les recettes sont régulières : fiscalité locale (taxe foncière), les dotations de l'Etat, les produits des services communaux (parking, cantines...).

A RETENIR !



La section fonctionnement doit être à l'équilibre (les recettes assurent à minima les dépenses). Contrairement à l'Etat, une commune ne s'endette pas pour payer ses agents ou ses factures.

2. L'investissement : préparer l'avenir

L'investissement concerne le patrimoine communal : la construction ou rénovation de bâtiments, les travaux de voirie, les achats d'équipements. Ces dépenses sont financées par des subventions, des ventes de biens... et parfois par l'emprunt. L'enjeu de chaque budget : dégager un niveau d'autofinancement optimal.

Le point décisif : dégager de l'autofinancement

Quand une commune maîtrise ses dépenses de fonctionnement par une gestion rigoureuse du personnel et de ses achats, elle dégage un excédent appelé épargne brute qui devient la première source de financement des investissements.



A RETENIR !

Une ville n'investit bien que si elle maîtrise ses dépenses de fonctionnement.

Comme pour un foyer, gérer une ville, c'est d'abord regarder ses recettes avant de décider de ses dépenses

COMBIEN AGENCEZ-VOUS À L'ÉQUILIBRE SUR 6 ANS ?

Pour construire son programme municipal, l'équipe «Agen au cœur» est partie d'un principe simple : tenir compte des réalités financières de la Ville. Chaque proposition a été examinée au prisme de ce que la commune peut réellement financer sur un mandat et en partant de 2 postulats :

- une épargne brute annuelle de 6 M€, rendue possible par une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, notamment de la masse salariale,
- une capacité de remboursement de la dette de 7 ans, considérée comme saine.

Ce cadre permet d'investir pour la Ville, d'améliorer le cadre de vie et de préparer l'avenir, sans fragiliser les finances communales ni faire peser une dette excessive sur les générations futures.

Investir sur un mandat : une trajectoire maîtrisée

Pour déterminer le volume d'investissement, il faut prendre en compte les dépenses incompressibles pour la maintenance du patrimoine (écoles, bâtiments, voirie), les contrats de quartiers et les projets déjà engagés pour le prochain mandat (médiathèque...). Cela représentera environ 35 millions d'euros d'investissements sur le mandat.

Et les projets nouveaux, alors ?

Ainsi, il est réaliste de viser environ 60 M€ de projets nouveaux sur le mandat. Cette enveloppe constitue une trajectoire financière lisible qui engage la ville sur plusieurs années et conditionne très concrètement sa capacité à se transformer, sans fragiliser son équilibre financier.

60

millions d'euros

c'est le montant
des nouveaux
investissements
réalisables sur le
mandat 2026-2032

*Chaque euro
économisé
au quotidien
devient un
euro utile pour
l'avenir.*

UNE LIGNE FORCE : UNE VILLE BIEN GÉRÉE

Depuis 2008, les taux d'imposition municipaux n'ont pas augmenté. Nous faisons le choix de poursuivre cette trajectoire pour le mandat 2026-2032. Dans un contexte national marqué par des contraintes financières durables, nous continuerons à maîtriser les dépenses, à préserver la qualité des services publics et à tenir les engagements de ce programme.

Cette capacité repose sur une gestion rigoureuse et sur la modernisation de l'administration municipale, engagée depuis plusieurs années, notamment à travers la mutualisation des services de la Ville et de l'Agglomération, un dispositif précurseur et novateur en France.



#1

Ne pas augmenter les taux d'imposition communaux

Nous n'augmenterons pas les taux d'imposition de la Ville comme nous avons su le faire depuis 2008.

#2

Ne pas augmenter l'endettement de la ville

Nous contiendrons l'endettement au niveau de celui constaté en 2025 (41 M€), en euros constants hors inflation. Avec une capacité de désendettement inférieure à 7 ans, nous resterons dans la moyenne des villes de notre strate (entre 20 000 à 50 000 habitants).

#3

Maintenir la capacité financière de l'Agglomération, premier aménageur du territoire

Nous maintiendrons la capacité d'investissement de l'Agglomération grâce à une épargne élevée (autour de 18%) et une capacité de désendettement autour de 8 ans à la fin du mandat.

#4

Se doter d'une administration moderne et productive et notamment un nouveau Centre Technique en 2028

Dès 2026, nous organiserons une conférence sociale associant les élus, les représentants du personnel et le personnel d'encadrement. Dans ce cadre, nous proposerons de poursuivre une politique de maîtrise des effectifs de la collectivité, tout en interrogeant la nature et le périmètre des politiques publiques portées par la commune. La rigueur de gestion que nous poursuivrons permettra de transformer les gains de productivité en bénéfices concrets : une meilleure qualité de service pour les habitants, une situation financière renforcée pour la Ville, et une juste reconnaissance du travail des agents territoriaux. Pour ces derniers, l'objectif est de mieux valoriser la rémunération des agents et de renforcer durablement leur pouvoir d'achat.

Nous engagerons parallèlement le déploiement d'outils numériques et d'intelligence artificielle, afin d'automatiser les tâches qui peuvent l'être, libérer du temps et recentrer l'action des agents sur des missions à plus forte valeur ajoutée, utiles aux Agenais.

Enfin, nous améliorerons les conditions de travail des agents techniques avec notamment l'achèvement du Centre Technique Mutualisé Agenais pour une livraison attendue en 2028.

Programme de mandat 2026-2032 Mode d'emploi

Numéro

#1

Titre de l'engagement

Ne pas augmenter les taux d'imposition communaux

Contenu de l'engagement

Nous n'augmenterons pas les taux d'imposition de la ville comme nous avons su le faire depuis 2008.



Retrouvez le cœur de
notre programme avec
nos 20 engagements
«coup de cœur»

NOS QUATRE PRIORITÉS POUR AGEN

Notre projet de mandat s'appuie sur quatre priorités claires, issues de ce que vous nous dites chaque jour : garantir la sécurité et la tranquillité, faciliter l'accès aux soins, aménager notre ville durablement tout en préservant votre qualité de vie, renforcer l'attractivité d'Agen pour l'emploi, l'économie et l'avenir de nos jeunes.

Ces priorités forment un cap lisible et cohérent, que nous tiendrons avec vous tout au long de ce mandat..

Priorité 1

VOTRE SÉCURITÉ
AU QUOTIDIEN



Priorité 2

UN ACCÈS AUX SOINS FACILITÉ
POUR VOUS ET VOS PROCHES



*Ensemble,
écrivons la suite...*

Priorité 3

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET LA QUALITÉ DE VIE



Priorité 4

AGEN, VILLE INNOVANTE
ET ATTRACTIVE



«Si tu as plus de 5 priorités,
c'est que tu n'en as aucune !»

Anonyme

PRIORITÉ N°1

VOTRE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

La sécurité est aujourd’hui une source majeure d’inquiétude pour nos concitoyens, entre délinquance et incivilités du quotidien. À Agen, les indicateurs de délinquance se situent dans la moyenne des villes comparables et leur évolution récente est globalement favorable, sans pour autant nier les difficultés persistantes. La sécurité relève d’abord de l’État, qui en est le garant régional. Mais la Ville a un rôle de plus en plus déterminant à jouer, dans le respect des compétences de chacun. Au-delà de la délinquance, ce sont les incivilités qui exaspèrent nos concitoyens au quotidien et qui conditionnent leur tranquillité. Notre détermination est totale pour les faire reculer à Agen.

PROTÉGER LES AGENAIS DANS L’ESPACE PUBLIC

#5

Renforcer les effectifs de la police municipale et lui donner des locaux modernisés

Nous recruterons 5 policiers municipaux supplémentaires, qui viendront compléter les brigades actuelles et porteront les effectifs de notre police municipale à 32 agents à la fin du mandat. Ces recrutements s’accompagneront de moyens adaptés, avec la modernisation des locaux existants ou, si nécessaire, la création d’un nouveau siège de la police municipale, afin de garantir des conditions de travail efficaces et opérationnelles.

#6

Créer une brigade d’intervention rapide

Nous constituerons une brigade d’intervention rapide de 10 agents, spécialement formés et équipés pour agir vite et efficacement. Avec nos recrutements supplémentaires et les redéploiements internes, cette brigade sera mobilisée en priorité dans les secteurs exposés : cœur de ville (Carnot-République), quartier de vie nocturne (Jasmin), quartier du Pin, gare et aux abords des établissements scolaires aux heures clés.

#7

Développer la vidéoprotection en s’appuyant sur l’intelligence artificielle

Nous renforcerons notre réseau de vidéoprotection en passant progressivement de 130 à 200 caméras.

Nous utiliserons l’intelligence artificielle (IA) pour détecter les incivilités et les situations à risque et pour retrouver les délinquants, en garantissant une totale protection des données.

Le Centre de Supervision Urbain sera élargi en un Centre d’Observation de Propreté et de Sécurité (COPS) opérationnel 24h/24 et 7j/7. Il sera accessible par un numéro simple et depuis les bornes d’appel d’urgence installées en centre-ville.

#8

Désigner un adjoint en charge spécifiquement de la tranquillité publique

Nous créerons un poste d’adjoint dédié à la tranquillité publique sous l’autorité du maire. Interlocuteur privilégié de tous les Agenais il sera chargé de mettre en œuvre l’ensemble des politiques de sécurité, de propreté, de stationnement, il traitera notamment les conflits de voisinage et les incivilités.

#9

Aller vers la tolérance zéro pour les incivilités

Nous garantirons que toute incivilité constatée donne lieu à une réponse immédiate assortie d’une réparation concrète et rapide. Sur la base du dispositif « casseur-payeur », nous mettrons en place des heures de travaux d’intérêt général de manière systématique, dans le cadre de la loi, pour les jeunes mineurs reconnus coupables de dégradation de biens publics. Par ailleurs, les incivilités sont essentiellement sanctionnées en redevance avec un taux de recouvrement insuffisant. Nous redéfinirons le cadre juridique de la verbalisation des incivilités en matière de propreté en passant de la simple redevance à l’amende avec une finalité punitive et dissuasive.

#10

Faire du centre-ville une zone de mobilité apaisée

Nous ferons respecter la zone de mobilité apaisée en centre-ville, dans le « ballon de rugby » (rue Palissy, cours Victor Hugo, boulevards Scaliger/Dumon, avenue Général de Gaulle), où toute incivilité routière à deux ou quatre roues fera l’objet d’une détection immédiate, d’un traitement rapide et de sanctions effectives et dissuasives pouvant aller jusqu’à la saisie du véhicule. Cette zone de rencontre sera limitée à 20km/h et le piéton y sera prioritaire. Des actions spécifiques seront réalisées pour sécuriser les abords des écoles (cf. engagement 67).

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

#11

Coordonner les acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance

Nous renforcerons la coordination avec le Procureur de la République et la Police Nationale sur des situations concrètes pour apporter des réponses coordonnées et ciblées. Dans le cadre du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) rassemblant les élus, le préfet, les forces de l'ordre et les acteurs de la prévention (médiateurs, éducateurs de rue, etc.), nous transformerons les diagnostics posés en actions concrètes, coordonnées dans un calendrier déterminé.

#12

Assurer un meilleur équilibre territorial sur la ville et l'Agglomération des personnes fragiles

Le nombre de personnes en situation de souffrance psychique augmente partout en France, et Agen n'échappe pas à cette réalité. Certaines situations de rupture de suivi peuvent générer des tensions dans l'espace public. La Ville accompagnera la création de lieux de sociabilisation, indispensables aux parcours de soin, en lien avec les acteurs compétents. Elle demandera également aux associations et structures gestionnaires de mieux équilibrer l'implantation des dispositifs d'accompagnement et d'hébergement à l'échelle de l'Agglomération, afin de garantir un suivi médical plus efficace de ces personnes, prévenir les situations de crise et préserver la tranquillité des riverains.

#13

Mettre en place une réserve citoyenne

Avec la crise du COVID, nous avons vu la nécessité de mobiliser tous les acteurs et de compléter leurs actions par des initiatives spontanées encadrées. Les crises sanitaires, climatiques ou alimentaires vont se multiplier à l'avenir, aussi, nous installerons une réserve citoyenne d'habitants bénévoles qui seront formés, dotés de moyens d'agir et dont l'animation sera assurée par les services municipaux.



UNE VILLE BIEN TENUE

#14

Signer un contrat de propreté pour chaque quartier

Le contrat de propreté aura pour objectif de rendre l'action municipale lisible et prévisible : nous dirons ce que l'on fait et à quelle fréquence, ainsi que les délais d'intervention garantis. Cette initiative, réalisée sur le quartier Jasmin-Les îles lors du mandat 2020-2026, a démontré toute son efficacité et nous l'étendrons sur l'ensemble de la ville.

#15

Mettre en place un observatoire de la propreté de la ville

Chaque année, un organisme indépendant évaluera la propreté de la ville, quartier par quartier, afin d'ajuster concrètement l'action des services municipaux en termes de fréquence de nettoyage ou de moyens déployés.

#16

Responsabiliser les citoyens pour signaler les dysfonctionnements dans la ville

La qualité de vie en ville repose aussi sur la vigilance et le civisme de chacun. Nous encouragerons les habitants à signaler simplement et rapidement les dysfonctionnements ou les désordres constatés dans l'espace public grâce à une application facile d'utilisation du type Thelma (application de signalement citoyen, déployée avec succès depuis 2022).

#17

Garantir une présence animale responsable en ville

Nous avons pleinement conscience que la présence animale enrichit le cadre de vie et renforce le lien social en ville. Cette cohabitation doit toutefois être encadrée et respectueuse de tous.

Les règles existantes seront rappelées et appliquées: chiens tenus en laisse, ramassage obligatoire des déjections...

Par ailleurs, la Ville agira pour une régulation raisonnée des espèces susceptibles de poser des problèmes sanitaires (pigeons, moustiques...) dans le respect des règles en vigueur, afin de préserver la santé publique et la tranquillité des habitants.

PRIORITÉ N°2

UN ACCÈS AUX SOINS FACILITÉ POUR VOUS ET VOS PROCHES

4 000 Agenaises et Agenais n'ont pas de médecin traitant, malgré des équipements de santé de haut niveau (hôpital d'Agen, Clinique, Centre de radiologique et d'oncologie et de la Moyenne Garonne...). Face à cela, la Ville a agi : maison de santé à Donnefort, première année de médecine, Institut de formation des professionnels de santé, et nous savons que ce n'est pas encore suffisant. Notre détermination est claire : avec l'Agglomération, nous prendrons toute notre part pour renforcer l'accès aux soins et faire d'Agen une ville de santé et de bien-être qui protège durablement ses habitants.

UN ACCÈS AUX SOINS EFFICACE ET PRAGMATIQUE

#18

Recruter 2 médecins généralistes salariés à la maison de santé de Donnefort

La Ville embauchera deux médecins généralistes salariés de la collectivité, à la Maison de Santé de Donnefort. Cette initiative permettra d'attirer d'autres professionnels de santé libéraux dans cette structure pluridisciplinaire qui deviendra mixte (salariés et libéraux cohabiteront).

#19

Créer un centre de santé municipal en centre-ville

Sur le modèle désormais bien connu des centres de santé, nous créerons un centre de santé municipal en centre-ville avec une spécialité en santé mentale et emploierons deux médecins généralistes.

Nous recruterons également des secrétaires ou assistantes médicales afin de gérer toute la partie administrative et ainsi permettre aux médecins de se consacrer uniquement au temps médical. Nous proposerons une prise en charge financière partagée entre la ville et l'Agglomération.

#20

Créer une maison de docteurs juniors

Dans le cadre de la réforme des études de médecine, un médecin junior est un médecin diplômé qui exerce sous statut transitoire avant son plein exercice autonome. En 2026, l'Agglomération accueillera 13 médecins juniors et nous voulons concrètement les ancrer dans le territoire en proposant des conditions d'accueil adaptées. Aussi, en lien avec Agen Habitat et l'Agglomération, nous construirons d'ici 2028 une résidence d'accueil de jeunes médecins baptisée « Maison de docteurs juniors » située sur l'écoquartier et qui comprendra une dizaine de logements.

Parallèlement, nous multiplierons les évènements pour mettre en réseau les professionnels de santé, médecins généralistes et spécialistes et intégrer les jeunes médecins dans un écosystème de santé dynamique et performant.

#21

Mettre en place une bourse de 5 000€ par an pour les étudiants en médecine du territoire

Nous proposerons à l'Agglomération l'instauration d'une bourse sur une logique simple : une aide financière pour les études en contrepartie d'une installation durable sur la Ville et l'Agglomération d'Agen (3 ans à l'issue de la thèse). Cette bourse sera destinée aux futurs médecins (de la 2ème année à la 6ème année), aux Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) et infirmiers spécialisés en pédiatrie originaires de l'Agglomération. Cette bourse sera remboursée par l'étudiant en cas de non-respect de son engagement d'installation sur le territoire.

#22

Créer une filière d'études de préparateur en pharmacie et accompagner la téléconsultation

Le rôle des préparateurs en pharmacie devient central dans la prise en charge des patients et l'accompagnement thérapeutique. Comme nous l'avons fait pour la 1ère année de médecine, nous nous engageons, avec l'Agglomération, à obtenir auprès de l'Université de Bordeaux, une filière diplômante de préparateurs en pharmacie sur le campus santé.

PRÉVENIR POUR MIEUX VIVRE

#23

Coordonner les acteurs de la prévention en santé

La prévention en santé regroupe l'ensemble des actions visant à éviter l'apparition des maladies, à les dépister précocement ou à en limiter les conséquences (vaccination, dépistage, réduction des risques...). Nous proposerons à l'Agglomération de coordonner l'ensemble des acteurs de la prévention (hôpital, clinique, associations...) et de développer, avec ses communes membres, ses propres actions de prévention (santé auprès des élèves, sport-santé, alimentation...).

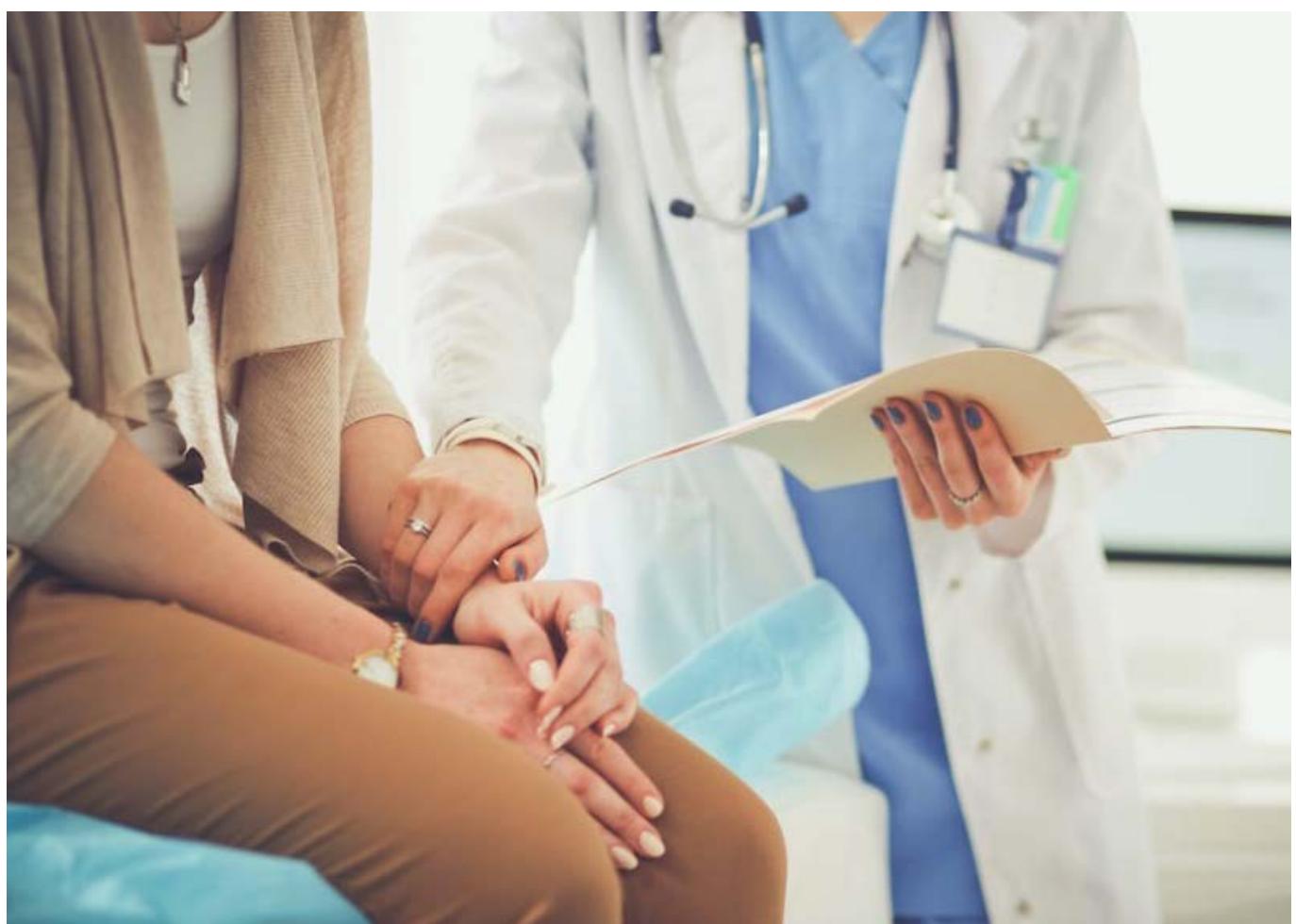
#24

Protéger la santé mentale des jeunes en luttant contre les addictions et les dérives des réseaux sociaux

Comme nous l'avons fait sur le mandat précédent pour la formation aux premiers secours, **nous déployerons largement des formations aux Premiers Secours en Santé Mentale** (PSSM) destinées notamment à tous les acteurs de la prévention et aux encadrants, enseignants et éducateurs.

Nous transformerons le Point Jeunes de la médiathèque en Maison des Jeunes où, au-delà des conseils pratiques délivrés actuellement, des chantiers jeunes seront proposés et des espaces de partages d'accompagnement seront offerts. Des permanences psychologiques et d'aide à la parentalité y seront organisées.

Nous renforcerons également notre politique d'inclusion numérique en demandant à nos conseillers numériques de développer une véritable offre en direction de la jeunesse pour **sensibiliser aux conséquences des addictions et à la pratique des réseaux sociaux, au temps d'écran et, désormais, à l'utilisation de l'IA**.



PRIORITÉ N°3

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA QUALITÉ DE VIE

En 2030, la température moyenne augmentera de 0,5 °C, et de 1,2 °C à l'horizon 2050. La ville doit s'adapter au changement climatique pour rester vivable. Lors du prochain mandat 2026-2032, nous ne devrons pas relâcher nos efforts en matière d'adaptation climatique, qui demeure un enjeu majeur pour Agen. Nous avons aussi la volonté de faire d'Agen une ville belle et agréable à vivre, attractive, où chacun peut s'épanouir par la culture et le sport. Cela passera notamment par un réinvestissement dans un centre-ville habité, vivant et apaisé.

Enfin, nous portons l'ambition d'une ville où les Agenaises et les Agenais veillent les uns sur les autres, où le lien se retisse. Agen doit rester fidèle à son idéal de fraternité, attentive aux plus fragiles comme à sa jeunesse.

L'ÉCOLOGIE ET LE CADRE DE VIE

La ville doit s'adapter, car le changement climatique est déjà là. Depuis 2008, nous avons largement réintroduit la nature en ville et doté Agen d'un cadre de vie à la fois agréable et moderne. Nous poursuivrons cet engagement avec l'ambition de faire d'Agen une ville à basse température, tout en restant fidèle à son identité urbaine.

POURSUIVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA VÉGÉTALISATION DE LA VILLE

#25

Berges de Garonne : une voie verte du Pont Canal à Passeligne

Grâce au pont de Camélat, la voie sur berge devient une opportunité majeure pour redonner aux Agenais l'accès à Garonne. Nous engagerons sa transformation, avec une étude globale des circulations, l'interdiction des poids lourds, des aménagements de loisirs en bord de fleuve et la création d'une voie verte piétons-cyclistes du pont-canal à Passeligne.

#26

Aménager de nouveaux parcs en ville et poursuivre la végétalisation de l'espace public

Après la réussite du parc Fallières, nous poursuivrons la création et l'embellissement de la ville par des parcs urbains à Agen : **acquisition du jardin de l'Hôtel Hutot de Latour le long du Gravier, valorisation et embellissements de l'esplanade, aménagement de nouveaux espaces de proximité comme de petits parcs urbains (placette Carnot, Tour des Pénitents)** ainsi que le parc de l'Ermitage.

À l'échelle de l'Agglomération, nous continuerons la mise en valeur des espaces naturels, de Passeligne à Trotte-Lapin, en élargissant aux gravières de Brax et au jardin botanique de Bon-Encontre.



Nous maintiendrons également le rythme de plantation d'arbres, à hauteur de 5 000 arbres et arbustes supplémentaires, en privilégiant les espaces publics actuellement minéralisés, les cours d'écoles et équipements municipaux, et les quartiers les plus exposés aux îlots de chaleur.

#27

Créer un parc à Barleté

Nous repenserons le secteur de l'école de Barleté pour créer un espace d'excellence associant l'école, la crèche, le city-stade et le terrain attenant transformé en parc urbain, en lien étroit avec les habitants, le conseil de quartier et les associations locales.

#28

Faire de l'eau un bien commun protégé et valorisé

Nous renforcerons la gestion durable de l'eau en développant la récupération des eaux pluviales, en favorisant les usages responsables et en réutilisant l'eau pour l'arrosage des équipements et espaces publics. À l'échelle de l'Agglomération, nous agirons pour sécuriser durablement la ressource en eau potable et soutiendrons la réhabilitation du seuil de Beauregard.

#29

Créer une déchèterie de nouvelle génération sur Agen

Nous créerons à Agen une déchèterie de nouvelle génération, intégrée à une maison de l'économie circulaire.

#30

Poursuivre la modernisation de l'éclairage public

La politique d'éclairage public a permis de réduire fortement la consommation d'énergie et la facture électrique grâce aux LED, au photovoltaïque et à l'extinction nocturne. À Agen, nous finaliserons la rénovation des derniers points lumineux et adapterons les horaires d'extinction aux usages des habitants, notamment en période estivale.

#31

Obtenir le label « Bas Carbone »

La Ville et l'Agglomération poursuivront la transition environnementale en accélérant la décarbonation, la sobriété énergétique et l'adaptation climatique, avec l'objectif d'obtenir le label "territoire bas carbone".

AMÉNAGER ET REQUALIFIER LES ESPACES URBAINS

#32

Engager le renouveau du quartier du Pin

Nous requalifierons le quartier prioritaire du Pin en agissant sur le logement (identification des îlots insalubres, opérations de rénovation immobilière) et les espaces publics : réaménagement du giratoire Place du Pin, requalification globale de la portion Castex-Pin du boulevard de la République, piétonnisation de la rue Jules-Ferry avec un parvis aux Montreurs d'Images, reconstruction de la halle du marché et création de pistes cyclables entre d'une part l'avenue Robert-Schumann et le cours du XIV Juillet, et d'autre part entre l'avenue Jean Jaurès et le boulevard Sylvain Dumon. L'avenue Henri Barbusse deviendra une entrée de ville de qualité. Le projet sera soutenu par une candidature à l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) avec pour ambition de le sortir du périmètre Politique de la Ville.

#33

Continuer le développement de l'écoquartier La Villette

Dans la continuité de l'écoquartier de La Villette, nous y accompagnerons l'installation du siège de la CPAM (s'il est confirmé) et renforcerons le campus santé avec la création d'une maison des médecins juniors, en complément de l'IFPS (Institut de Formation des Professionnels de Santé) et du foyer la Salève.

#34

Requalifier le quartier de Montanou et aménager celui de Donnefort

Après la réussite de la nouvelle école Paul Chollet, nous poursuivrons la requalification du quartier de Montanou, avec la rénovation des logements d'Agen Habitat et une attention particulière portée à la qualité et à la maintenance des résidences. À Donnefort, le site du centre de loisirs sera transformé en un îlot pavillonnaire d'habitat familial de qualité, en bord de canal.

#35

Protéger Agen des crues de Garonne

Nous demanderons à l'Agglomération d'achever les digues de protection contre les crues de Garonne à Agen-Sud et au quartier Valence, afin d'achever la protection trentennale sur l'ensemble de la ville.

REPENSER LES MOBILITÉS POUR TOUS LES USAGES

#36

Réouvrir la passerelle Gauja aux piétons fin 2027

Après la fermeture de la passerelle Gauja pour des raisons de sécurité et sur la base des différentes études menées depuis sa fermeture, nous construirons, en lien avec la SNCF, une nouvelle passerelle sécurisée, livrée fin 2027.

#37

Piétonniser le quai de Dunkerque au bord du canal

Nous créerons une voie verte piétonnisée et sécurisée entre les ponts de Courpiac et de Picketty et engagerons, avec la SNCF, la piétonnisation du quai de Dunkerque au sud du canal avec notamment un parvis pour le centre universitaire du Pin. Le port d'Agen sera valorisé autour de la capitainerie pour devenir un lieu de vie et un pôle majeur du tourisme fluvial, en lien avec la piétonnisation du quai de Dunkerque.

#38

Un réseau de bus attractif, rapide et nerveux

Dès septembre 2026, avec le nouveau contrat de délégation de service public (DSP), l'Agglomération d'Agen mettra en œuvre une offre de transports en commun plus dynamique, avec de nouvelles lignes et une augmentation des fréquences. Le nombre de kilomètres parcourus passera, entre les deux contrats de DSP, de 100km/jour à 180km/jour.

Nous offrirons une alternative à la voiture en installant des parkings-relais (P+R) autour de la ville notamment à Agen-Agora. Nous lancerons un Transport Sur Réservation (ex Transport A la Demande) plus flexible pour desservir notamment les zones d'emplois et les horaires atypiques.

L'offre s'étoffera également avec une transition vers des véhicules Bio-GNV, une réorganisation des transports scolaires et une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les demandeurs d'emploi.

#39

L'Agglo de plus en plus vélo

Nous ferons du vélo un pilier des mobilités à Agen en visant le doublement de sa part modale dans nos mobilités. Un plan vélo ambitieux permettra de compléter le réseau cyclable et d'achever le contournement d'Agen, notamment au Pin, entre le boulevard Scaliger et Jasmin, et sur l'avenue de Colmar jusqu'à Jean-Jaurès.

#40

Rénover l'avenue du Maréchal Leclerc

Nous rénoverons l'avenue du Maréchal Leclerc en donnant une large place aux mobilités douces et une reprise complète des réseaux.

#41

Un nouveau partage de l'espace public : les piétons et les vélos prioritaires en cœur de centre-ville

Nous repenserons les circulations en cœur de ville avec davantage de sens uniques pour libérer l'espace public, élargir les trottoirs, développer les pistes cyclables et végétaliser.

Le secteur du « ballon de rugby » (centre-ville, de la Garonne au Pin et du canal au Cours Victor Hugo) deviendra un espace de rencontre sécurisé pour les piétons et les vélos devenus prioritaires, et la vitesse de la circulation automobile y sera limitée à 20 km/h.

#42

Améliorer l'efficacité de notre capacité de stationnement en donnant la priorité aux habitants du centre-ville

La ville d'Agen d'un parc total de stationnement de 5 000 places (3 200 en voirie et 1 800 en ouvrage, aujourd'hui loin de la saturation). Nous organiserons un stationnement plus juste et plus efficace :

- 1^{ère} mesure pour les résidents du centre-ville d'Agen: **nous doublerons le nombre d'abonnements résidents à 20€/mois** dans les parkings en structure de 500 aujourd'hui à 1 000 à la fin du mandat).
- 2^{ème} mesure pour les clients de nos commerçants et des services du centre-ville : **nous offrirons 2h de stationnement gratuit dans nos parkings en ouvrage tous les samedi de l'année.**
- 3^{ème} mesure pour les usagers du centre-ville (salariés, étudiants...) : **la ville développera des parkings gratuits en deuxième ceinture** (au-delà de la rocade, Agora...) avec navette gratuite pour accéder au centre-ville.

Nous veillerons également à une meilleure accessibilité avec le développement des places PMR.



CONSTRUIRE 700 LOGEMENTS NEUFS DE QUALITÉ DE 2026 À 2032

Agen doit construire pour rester attractive. Le plan local d'urbanisme prévoit 1 200 logements sur dix ans soit plus de 700 sur le prochain mandat : c'est un défi que nous relèverons.

Notre ambition est de faire du centre-ville un espace moderne, de proximité garantissant une véritable qualité de vie, capable d'accueillir des familles et de lutter contre la baisse démographique.

Dans un contexte de développement du territoire et d'arrivée de nouveaux Agenais, notamment grâce à la LGV, le logement sera un levier essentiel de l'attractivité de la ville.

#43

Accueillir des familles en centre-ville et développer de nouvelles formes d'habitat

Nous développerons des nouvelles formes d'habitat familial et de cohabitation intergénérationnelle solidaire, dans le respect des normes d'éco-construction, à proximité des îlots de stationnement.

Nous consoliderons notre service de maison de l'habitat pour les Agenaises et Agenais, ainsi que le service de conseillers en rénovation énergétique financés par l'Etat.

Nous examinerons les conditions d'instauration d'un permis de diviser en centre-ville afin d'inciter à la rénovation d'appartements de type T3 ou T4, avec parkings, à destination des familles.

Plusieurs sites qui se libéreront prochainement pourront accueillir ces nouveaux logements (Centre Technique Municipal avenue Jean Jaurès ou ancien centre de loisirs de Donnefort).



#44

Exonérer de taxe foncière les jeunes ménages primo-accédants

Pour renforcer l'attractivité du cœur de ville et soutenir le pouvoir d'achat des agenais, **nous proposerons une exonération de taxe foncière pendant 2 ans aux jeunes primo-accédants qui achètent leur résidence principale. Les modalités seront précisées en Conseil Municipal.**

Cette mesure encouragera l'installation de jeunes ménages, la mixité générationnelle et la vitalité des commerces en centre-ville.

#45

Réactiver le Prêt à Taux Zéro (PTZ) municipal

Nous renforcerons l'accès au prêt à taux zéro (PTZ) pour aider les primo-accédants à devenir propriétaires, en faisant du logement ancien du centre-ville un levier de revitalisation.

Ce soutien sera cumulable avec l'exonération de taxe foncière (engagement 44).

#46

Lutter contre l'habitat indigne

Nous poursuivrons la rénovation des immeubles dégradés et vacants, aiderons les copropriétés en difficulté, notamment L'Oustalet et La Fontaine, et profiterons de la transformation du quartier du Pin pour y créer de nouveaux logements de qualité.

#47

Mieux répartir les logements sociaux sur l'Agglomération

Nous demanderons une meilleure répartition des logements sociaux à l'échelle de l'Agglomération afin de favoriser les parcours résidentiels et un équilibre plus juste entre les communes. Agen, avec près de 30% de logements sociaux fait déjà largement sa part. La construction de logements sociaux dans le prochain PLH (Plan Logement Habitat) doit être mieux répartie sur tout le territoire de l'Agglomération.

#48

Réintégrer des voies privées dans le domaine public

La ville réexaminera la situation patrimoniale des voies privées de nos lotissements et procédera à des réintégrations ciblées de certaines d'entre elles dans le domaine public.

ADMINISTRER AGEN ENSEMBLE ET RENFORCER LA PROXIMITÉ

La démocratie locale évolue. Si la représentation demeure essentielle, les citoyens attendent aujourd’hui plus de proximité, de lisibilité et d’implication dans les décisions qui les concernent. Ils ne veulent plus être consultés uniquement lors des élections, mais associés tout au long de l’action publique comme nous l’avons mis en place avec les Conseils de quartiers en 2008, mais nous devons aller plus loin. C’est le sens des engagements que nous portons dans ce programme.

#49

Rapprocher la Mairie des Agenais

Nous installerons une nouvelle gouvernance articulée autour d'un **binôme élu-cadre référent par quartier, qui tiendra une permanence mensuelle dans chaque quartier d'Agen**, à votre écoute.

Pour plus de proximité, nous mettrons en place un espace numérique de participation citoyenne et nous créerons une Gestion de la Relation Citoyenne (GRC), qui sera notre porte d'entrée unique, avec **des horaires élargis adaptés à votre rythme**.

Les démarches seront simplifiées grâce à l'intelligence artificielle et à une meilleure exploitation des données, permettant un accueil unique, plus efficace et de haut niveau.

#50

Ouvrir un droit d'interpellation citoyenne

Nous inscrirons un droit d'interpellation en conseil municipal par un groupe de citoyens pour demander l'inscription d'un sujet à l'ordre du jour du conseil municipal ou poser des questions durant le conseil. Les modalités seront précisées au sein du règlement intérieur du conseil municipal.

#51

Utiliser le référendum local sur les décisions majeures

Nous utiliserons le référendum local tel qu'il est prévu dans notre législation, pour donner aux Agenaises et aux Agenais le pouvoir de décider directement des grandes questions communales.

#52

Renforcer nos conseils de quartier et soutenir leur engagement

Les conseils de quartier sont une innovation majeure de la gouvernance municipale depuis 2008, dotés de budgets propres. Pour aller plus loin, **nous favoriserons l'engagement de nouveaux profils, notamment des jeunes et des actifs**, en introduisant plus de souplesse dans les mandats grâce à un système de titulaires et de suppléants (4 suppléants aux côtés des 9 titulaires) ainsi que de personnes qualifiées du quartier (commerçants, associations...). **Les conseils de quartier verront leur rôle élargi sur les aménagements de proximité, l'animation, le lien social (lutte contre la solitude) et les signalements citoyens**. Leurs statuts seront modernisés et l'accompagnement municipal renforcé.

#53

Créer un « Conseil des générations futures » et une école de citoyenneté

Nous créerons un «Conseil des générations futures» pour donner la parole aux jeunes Agenais sur les projets du territoire, composé de 30 membres de 16 à 25 ans. Nous lancerons une école de la citoyenneté dès le primaire, pour transmettre les valeurs républicaines et l'engagement civique. Enfin, un hackathon citoyen annuel permettra aux lycéens et étudiants de proposer, en 48 heures, des projets concrets pour réinventer la ville avec une enveloppe financière dédiée.

#54

Créer un « Comité des fêtes d'Agen »

Nous créerons un comité des fêtes pour coordonner les animations de la Ville, organiser les grands temps festifs (carnaval, fêtes d'Agen, Halloween) et soutenir les initiatives des conseils de quartier.

#55

Former nos bénévoles

Chaque année, la Ville proposera des formations aux bénévoles associatifs pour soutenir et valoriser l'engagement citoyen. Pour faire face à la crise du bénévolat, des agents municipaux volontaires en fin de carrière pourront accompagner les associations, constituant un véritable réseau de soutien au tissu associatif agenais.



AGEN VILLE DE LIENS, FRATERNELLE ET SOLIDAIRE

L'identité d'Agen, c'est le lien et la chaleur humaine. Nous voulons retrouver cette fraternité mise à mal ces dernières années. Agen, ce sont vos visages, vos parcours, vos sourires, et une ville qui se construit ensemble, dans la solidarité et l'attention aux autres. Ensemble, nous voulons retisser le lien et faire d'Agen une ville conviviale, solidaire et vivante.

#56

Faire d'Agen une ville de liens

Le lien social est un facteur essentiel de santé. Nous créerons, dans chaque quartier, des lieux de partage et de convivialité sécurisés, en lien avec les centres sociaux, pour favoriser l'inclusion, lutter contre l'isolement et faciliter l'accès à la vie culturelle et sportive.



#57

Continuer de lutter contre l'isolement

Après avoir été pionnière avec le dispositif Non à l'Isolation de Nos Ainés Agenais (NIINAA), la Ville ira plus loin dans la lutte contre l'isolement en identifiant systématiquement les personnes seules, en particulier les aînés. Grâce aux services municipaux et aux conseillers de quartier, nous mettrons en place une démarche active de visites, d'appels et de mise en lien avec les professionnels, complétée par un accompagnement numérique pour les personnes les plus éloignées.

#58

Instaurer la fête des seniors agenais

Nous créerons un grand rendez-vous annuel le 1^{er} octobre, journée internationale des personnes âgées, avec une programmation festive, gratuite et ouverte à tous pour favoriser les rencontres et le lien social.

#59

La culture accessible à nos aînés et nos malades

Le musée d'Agen sera un lieu de soin par la culture, en proposant aux personnes malades des parcours sensibles autour des œuvres, favorisant l'expression, le dialogue et le bien-être. Nous développerons les partenariats hors les murs avec les centres de soins agenais.

#60

Créer une maison des familles pour accompagner la parentalité

Pour soutenir les familles, notamment monoparentales, nous créerons une Maison des familles, un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des parents. En lien avec les centres sociaux et les dispositifs de soutien à la parentalité, ce lieu, en partenariat avec les Apprentis d'Auteuil et UPSA, offrira un cadre professionnel, sécurisé et bienveillant pour aider les familles à faire face à leurs difficultés.

#61

Renforcer la bourse au mérite

Nous renforcerons l'aide financière pour les étudiants boursiers agenais qui réussissent leurs études supérieures, afin d'encourager l'excellence, l'égalité des chances et le mérite républicain. Les modalités d'attribution seront précisées en Conseil Municipal.

#62

Etablir un pass'sport Ville d'Agen

Nous maintiendrons la Banque des sports pour permettre aux enfants des familles modestes de pratiquer une activité sportive et compenserons la suppression du Pass'sport en aidant financièrement les jeunes de 6 à 13 ans éligibles à l'allocation de rentrée scolaire.

#63

Lutter contre les violences intra-familiales

Face aux violences intrafamiliales, la Ville renforcera son dispositif d'appartements relais pour protéger et accompagner les victimes, en lien avec les structures d'urgence et les bailleurs sociaux, jusqu'à l'accès à un logement autonome.

L'ÉCOLE POUR FORMER LA JEUNESSE ET S'ÉPANOUIR

Lors du mandat 2020-2026, nous avons créé l'école Paul Chollet à Montanou à laquelle nous avons adossé un centre de loisirs. Cet investissement d'environ 10M€ permet d'offrir à la jeunesse de ce quartier de la politique de la ville un outil moderne au service de l'apprentissage et de la citoyenneté. Nous avons végétalisé un certain nombre de cours d'école à Simone Veil, La Goulfie, Marie Sentini, Sembel et Reclus. Nous avons également professionnalisé nos animations périscolaires avec des animateurs formés et avons renforcé nos études surveillées.

La baisse de la démographie est une chance pour le service public puisque les classes seront moins chargées (moins d'enfants par enseignant) mais renvoie à une exigence de gestion pour la mairie. La priorité municipale, pour la jeunesse agenaise, restera la réussite scolaire de tous.

#64

Adapter nos écoles au changement climatique

Nous renforcerons la rénovation énergétique des écoles, et notamment la réhabilitation de l'école Paul Bert. Nous poursuivrons la végétalisation des cours d'écoles, en priorité les écoles Edouard Herriot et Carnot.

#65

Généraliser l'apprentissage de l'anglais à l'école

Comme nous l'avons fait pour le jeu d'échecs, le «savoir rouler» ou le «savoir nager», nous étudierons la généralisation de l'apprentissage de l'anglais afin d'offrir des bases solides à nos élèves dans un monde ouvert et nécessitant la maîtrise de cette langue.

#66

Réinvestir l'ancienne école Paul Langevin

La construction de la nouvelle école Paul Chollet a laissé vacante l'ancienne école Paul Langevin à Montanou. Dans l'ancienne école maternelle, nous y installerons la Calandreta, un pôle petite enfance, une bibliothèque et un espace public numérique dès 2027. Les autres locaux libérés par le départ de l'école élémentaire seront réaffectés au profit des associations du quartier, en lien étroit avec les habitants.

#67

Sécuriser les abords des établissements scolaires

Nous sécuriserons les abords des écoles et collèges par des aménagements adaptés, afin de protéger les élèves aux heures d'entrée et de sortie, avec l'appui de la police municipale pour fluidifier la circulation.

#68

Une répartition plus juste pour les caisses des écoles

Nous rendrons les dotations aux caisses des écoles plus équitables afin de permettre aux établissements éloignés du centre-ville d'accéder plus facilement aux équipements culturels et éducatifs de la ville.

#69

Ouvrir les cours d'école les week-ends pour faire du sport

Pour encourager la pratique sportive dès le plus jeune âge, nous ouvrirons le week-end les cours d'école et les accueils de loisirs adaptés au sport, et engagerons des discussions avec le Département et la Région pour étendre cette ouverture aux collèges et lycées.

#70

Promouvoir le métier d'assistantes maternelles pour permettre une offre d'accueil diversifiée des jeunes enfants

Avec le départ à la retraite de 50% des assistantes maternelles d'ici à 2030, nous nous mobiliserons également, avec la CAF, pour mener des actions ciblées sur l'attractivité de ce métier afin de continuer à offrir aux parents un véritable choix du mode de garde.

Nous accompagnerons également les parents dans leur parcours éducatif, notamment dans les 1000 premiers jours qui suivent la naissance.

Enfin, nous renforcerons l'accueil des enfants en situation de handicap dans la continuité de ce qui a été réalisé à la crèche Paul Chollet.

#71

Une nouvelle cuisine centrale pour des repas scolaires de qualité (bio et locaux) pour nos enfants

La prévention en santé passe par une alimentation saine et équilibrée, une qualité diététique et gustative. La cuisine centrale qui sera réalisée au Marché d'Intérêt National pour la rentrée 2026, participera de cet objectif pour nos élèves. Nous veillerons, avec l'agglomération, au respect du contrat qui prévoit une part de produits locaux de 45% et une part de produits biologiques de 20% dès la 4ème année (2029). Par ailleurs, le projet alimentaire de territoire sera poursuivi et renforcé. Il sera axé sur le soutien aux producteurs (avec une aide à l'installation) et l'affirmation de l'alimentation locale comme vecteur de bonne santé. Il permettra de coordonner les différents acteurs du territoire : MIN marché aux bestiaux, Chambre d'agriculture...

LA CULTURE POUR LE LIEN ET L'IDENTITÉ

Agen est une ville de culture, forte de plus de 2 600 ans d'histoire. Nous porterons l'ambition de mieux valoriser cette richesse patrimoniale et de la partager largement. Parce que la culture forme, ouvre et émancipe, nous voulons en faire un pilier de l'ouverture de toutes les Agenaises et de tous les Agenais au monde, tout en renforçant son rôle moteur dans l'animation et la vitalité de la ville.

#72

Faire mémoire de Béatrice Uria-Monzon

Agen rendra hommage à Béatrice Uria-Monzon, artiste lyrique née à Agen qui s'est éteinte en 2025, notamment en lui donnant toute sa place dans les Rencontres philosophiques Michel Serres, faisant dialoguer musique et pensée.

#73

Faire d'Agen une ville de spectacle en plein air

Nous développerons des spectacles en plein air l'été, dans des lieux emblématiques et théâtres de verdure (à la prairie du pont-canal, au Pin ou au parc Fallières), pour proposer une culture accessible à tous, soutenir les initiatives locales et renforcer le lien entre les agenais.

#74

Un nouveau conservatoire de musique et de danse

Nous ferons d'Agen une ville de musiciens et de danseurs en modernisant le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Agen pour l'adapter aux usages d'aujourd'hui, soit en le rénovant, soit en relocalisant l'établissement. Nous développerons les classes à horaires aménagés musique et danse, renforcerons son rayonnement avec un site internet dédié et poursuivrons l'éveil artistique dès le plus jeune âge.

#75

Poursuivre la réhabilitation du musée des Beaux-Arts

Fondé en 1876 et 2ème lieu le plus visité d'Agen, le musée des Beaux-Arts d'Agen, labellisé «musée de France» par le ministère de la Culture, est situé dans le cœur historique de la ville.

Nous poursuivrons la rénovation du musée, à horizon 2029, avec une muséographie réinventée. Le rez-de-chaussée sera consacré à l'accueil et à la boutique, un ascenseur avec vue panoramique sur Agen permettra d'accéder au dernier étage où la visite commencera.

L'aile Aunac sera détruite pour laisser une perspective ouverte sur la rue Chaudordy. Le musée s'intègrera dans un environnement urbain qui amènera à repenser l'aménagement de la place Esquirol pour la valoriser.

#76

Rénover la médiathèque et y installer la Maison des Jeunes

Nous achèverons l'aménagement de la médiathèque en 2027 pour en faire un lieu de vie, de partage et de convivialité. Un espace tourné vers le numérique et favorisant l'accès à la lecture pour tous, y accueillera notamment les jeunes grâce à l'intégration de la nouvelle Maison des Jeunes au sein de la médiathèque.

#77

Créer un espace d'art contemporain aux Jacobins

À l'issue des travaux du musée, nous réinvestirons les Jacobins pour en faire un espace dédié à l'art contemporain, mettant notamment en valeur la collection Lalanne.

#78

Créer une salle multiculturelle au stadium

Nous rénoverons la salle Yannick Le Manach au Stadium pour créer, en cœur de ville, une salle de grands événements sportifs et culturels pouvant accueillir 800 à 1 000 personnes.

#79

Faire d'Agen une ville d'Histoire et de Patrimoine

Nous créerons un parcours patrimonial immersif et digital pour faire découvrir l'histoire d'Agen à travers ses sites emblématiques (Cathédrale, Cornières, Jacobins, etc.), avec l'ambition d'affirmer la ville comme une véritable ville d'Art et d'Histoire.

#80

Affirmer l'ouverture d'Agen sur le monde et notamment sur l'Asie

Nous renforcerons nos jumelages et conforterons nos coopérations internationales, tout en nous ouvrant davantage à l'Asie, notamment au Japon et à la Corée du Sud, afin d'offrir à la jeunesse agenaise de nouvelles opportunités culturelles (K-pop, cinéma, gastronomie, etc...) et d'ouverture au monde.

PLUS DE SPORT POUR LE PLAISIR, LA SANTÉ... ET LA COMPÉTITION !

En 2025, Agen a obtenu le label de Ville européenne du sport, grâce à la qualité de ses infrastructures et à la vitalité de son tissu associatif. Nous poursuivrons cet engagement en faveur de la rénovation des équipements, du développement du sport amateur et de la formation des jeunes talents agenais, en soutenant les clubs qui les accueillent et les accompagnent.

#81

Une pelouse synthétique pour le terrain d'honneur d'Armandie et un centre de formation modernisé pour le SUA Rugby

Nous poursuivrons notre soutien au SUA Rugby en modernisant le stade Armandie, avec la transformation de la pelouse du terrain d'honneur d'Armandie en synthétique pour sécuriser les conditions de jeu et accueillir des événements toute l'année. Nous rénoverons également le centre de formation pour accompagner nos jeunes talents vers le haut niveau et aménagerons l'espace mémoire Albert Ferrasse pour rendre hommage à une figure majeure du rugby français et international.

#82

Créer le Marathon d'Agen

Nous créerons le marathon d'Agen, en partenariat avec l'ASPTT et le SUA Athlétisme, afin de positionner la ville comme une destination sportive attractive et de valoriser le patrimoine d'Agen et de son Agglomération.

#83

Réaliser une pelouse synthétique sur le terrain d'honneur « Pierrot Fernandez » du SUA Football

Après les investissements réalisés pour le SUA Football sur le dernier mandat, nous poursuivrons la modernisation des équipements avec la transformation du terrain d'honneur « Pierrot Fernandez » en terrain synthétique.

#84

Moderniser les installations du SUA Tennis

Nous poursuivrons la modernisation du SUA Tennis par la rénovation de courts de tennis en terre battue, le club house et la réalisation de terrains de padel, conformément à la délibération du Conseil municipal du 3 février 2025.

#85

Construire un gymnase dans le quartier des îles

Avec l'Agglomération, nous construirons un gymnase dans le quartier des îles afin de répondre au manque d'équipements sportifs du secteur. Il bénéficiera au collège Jasmin, aujourd'hui dépourvu de gymnase, ainsi qu'aux clubs locaux, en particulier la section handball de l'Amicale laïque, en offrant une structure multisports couverte et pérenne.

#86

Installer notre club de canoë-kayak à Passeligne et développer l'aviron sur le Canal

Nous transférerons l'activité canoë-kayak à Passeligne pour créer un véritable pôle nautique et offrir au club des locaux adaptés à leur activité, tout en accompagnant l'évolution des installations du club d'aviron sur le canal.

#87

Soutenir les associations et les clubs sportifs des Quartiers Politique de la Ville et créer un terrain synthétique à Rodrigues

Nous poursuivrons notre soutien aux clubs sportifs de proximité en transformant la pelouse du terrain Batmale de Rodrigues (OSA) en terrain synthétique et en améliorant l'entretien du terrain de l'ARC à Montanou. Les locaux libérés par la nouvelle école Paul Chollet accueilleront des clubs et associations sportives, avec un espace dédié aux jeunes, en lien notamment avec le club de boxe, proposant des activités sportives et physiques adaptées, y compris pour le public féminin.

#88

Créer un espace bien-être et moderniser la piscine Aquasud

Nous solliciterons l'Agglomération pour la rénovation de la piscine Aquasud, son raccordement au réseau de chaleur urbain pour diminuer la facture énergétique, l'installation d'ombrières sur les parkings, la reprise de la verrière et la création d'un espace bien-être (sauna, hammam, jacuzzi, etc.), dont l'exploitation pourra être confiée à un gestionnaire privé.

#89

Développer et soutenir le sport informel

Nous renforcerons la pratique sportive libre et le sport-santé en développant des parcours accessibles à tous, notamment un parcours de santé de 2,5 km autour de la Plaine des sports Philippe SELLA. Les aménagements le long du canal et de la voie sur berge seront poursuivis, et des city-stades seront créés dans les quartiers pour encourager la pratique de proximité.

Une application dédiée recensera l'ensemble des sites et événements sportifs, et le programme « Bouger au quotidien » proposera des animations sportives et des marches urbaines pour favoriser l'activité physique informelle, régulière et collective.

#90

Positionner Agen comme une référence du e-sport

Nous positionnerons le centre des congrès comme un lieu de référence pour l'accueil d'événements e-sport et numériques. En soutenant des compétitions et des manifestations innovantes, Agen renforcera son attractivité, son image de ville moderne et son rayonnement auprès des jeunes publics et des visiteurs, dans le prolongement du label 5@.

#91

Ouvrir nos locaux scolaires aux associations

Nous ouvrirons les écoles et leurs installations aux associations afin de leur offrir des lieux de réunion et d'animation de proximité.

#92

Créer une course cycliste autour de l'Agglomération traversant Agen

Nous créerons « l'Agen Agglo Cyclo Tour », une grande boucle cycliste conçue avec l'office de tourisme, pouvant relier les quais du canal, la Garonne, la capitainerie du port et les sites emblématiques d'Agen et de son Agglomération. Ce parcours renforcera l'attractivité touristique, encouragera les mobilités douces et valorisera le patrimoine du territoire.

8 500

licenciés dans les clubs agenais

45%

des licenciés sont des femmes

60

clubs sur la ville



PRIORITÉ N°4

AGEN, VILLE INNOVANTE ET ATTRACTIVE

Agen choisit d'anticiper les grandes transformations plutôt que de les subir. L'Intelligence Artificielle sera un levier structurant du mandat, au service du service public, de l'économie et de l'inclusion, avec un écosystème dédié au Technopole Agen Garonne. Nous investirons dans la formation, l'innovation et une gouvernance éthique du numérique pour que l'IA profite à tous. L'arrivée de la LGV en 2032 est une opportunité historique que nous préparerons dès aujourd'hui autour de la future gare Agen-Brax. Mobilités, foncier, logement et services seront pensés pour transformer les flux en emplois, en habitants et en activité. Nous renforcerons l'attractivité économique par l'extension du Technopole et le soutien aux filières stratégiques. Enfin, le cœur de ville d'Agen restera le pôle commercial de toute l'agglomération. Notre ambition est claire : faire d'Agen un territoire innovant, accessible et dynamique.

AGEN, TERRITOIRE « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE »

L'Intelligence Artificielle sera l'un des grands moteurs de transformation du mandat.

Transversale, elle irriguera toutes nos politiques publiques. L'IA de 2026, c'est Internet des années 1990 : une promesse de productivité, une remise à plat de nos modes de fonctionnement, et des interrogations légitimes sur l'emploi. Agen doit s'y préparer dès maintenant pour maîtriser cette transition et ne pas la subir.

#93

Créer un écosystème « Agen Territoire Intelligence Artificielle »(ATIA) sur le Technopole Agen-Garonne

Nous créerons un écosystème «Agen Territoire Intelligence Artificielle » (ATIA). Le Technopole Agen-Garonne sera le lieu privilégié pour regrouper les différentes composantes de cet écosystème.

Nous proposerons, d'abord, un pôle de formation d'un niveau d'ingénieur à orientations techniques (ESIEA) et commerciales (Sud management) et nous ferons venir des start-up IA au sein de notre pépinière d'entreprises La Serre. Enfin, nous y envisagerons l'implantation de Data Centers.

#94

Lutter contre la fracture numérique de la petite enfance aux seniors

Huit millions de personnes se trouvent en situation d'illectronisme en France. Dès le plus jeune âge, les enfants seront sensibilisés aux usages et aux risques du numérique dans les écoles. Les Espaces Publics Numériques, déjà opérationnels, formeront adultes, seniors et personnes isolées aux outils numériques et à l'IA. Nous prévoirons des permanences avec des personnes qualifiées, à raison d'une par mois et par quartier dans des lieux municipaux (écoles, centres sociaux...).

#95

Donner à Agen une gouvernance claire et ambitieuse du numérique

Le conseil agenais du numérique, déjà installé lors du précédent mandat, sera renforcé et élargi afin d'associer élus, agents, citoyens, acteurs économiques et académiques. L'administration commune d'Agen se dotera d'une gouvernance claire et lisible du numérique et de l'IA, reposant notamment sur la création d'une Direction de l'innovation et du numérique, chargée de piloter les projets, d'anticiper les évolutions et de garantir la cohérence des actions menées tout au long du mandat.

#96

Moderniser le service public par le numérique et l'IA

La ville d'Agen et son agglomération s'engagent à doter l'administration des meilleurs outils numériques et d'IA afin d'aider les agents à gagner en productivité et à améliorer la qualité du service public, la confidentialité ainsi que la sécurité des données de la collectivité. Nous devons tendre vers des économies de gestion à l'aide de cette mutation de l'administration aux nouveaux outils. Un audit des usages internes sera mené pour identifier les solutions les plus adaptées aux besoins de l'administration et un grand plan de formation sera déployé à l'échelle de la collectivité pour accompagner les agents dans cette mutation et garantir une appropriation progressive et sécurisée des nouveaux outils.

#97

Encadrer l'usage de l'IA par une charte éthique

Afin de garantir la confiance des agents, des citoyens et des partenaires de la collectivité, la ville adoptera en conseil municipal une charte éthique d'utilisation et un guide des bonnes pratiques. Ces documents s'adresseront à la fois aux agents de l'administration amenés à utiliser l'IA et aux acteurs travaillant avec la Ville et l'Agglomération.

L'ACCUEIL DE LA LGV EN 2032 : UN DÉFI À RELEVER

#98

Réussir l'accueil de la LGV à Agen en 2032

La mise en service de la LGV entre Bordeaux et Toulouse est prévue en 2032. Durant la phase de chantier, prévue de 2028 à 2032, la seule base travaux entre Bordeaux et Toulouse sera localisée à Ste-Colombe-en-Bruilhois et accueillera un nombre d'emplois significatifs.

La Ville et l'Agglomération d'Agen doivent s'organiser pour bénéficier pleinement de ce projet. Un plan global «LGV et territoire » sera travaillé avec l'ensemble des acteurs concernés et une attention particulière sera portée à l'aménagement à réaliser autour de la future gare TGV Agen-Brax : seront identifiés les activités futures (services, commerces, habitat...) et les aménagements routiers indispensables (voies d'accès, aire de covoiturage au niveau de l'échangeur, etc.).

La Ville d'Agen se mobilisera pour obtenir une navette inter-gare performante et confortable.

L'Agglomération lancera une démarche de partenariat, par l'intermédiaire du club TGV «Agen - Porte de Gascogne» et d'un inter-SCoT (Schéma de COhérence Territoriale), avec les intercommunalités de l'Albret et du Confluent afin de les associer à l'accueil d'une gare TGV qui dépassera les seules limites de l'Agglomération. La zone de chalandise de la future gare « Agen-Brax » avoisine les 300 000 voyageurs.

Le trafic voyageur passera de 1,2 millions de visiteurs pour la seule gare d'Agen à 2,5 millions pour les deux gares Agen-Centre et Agen-Brax. Le prix de l'immobilier, 2 à 3 fois inférieur à celui des métropoles régionales et de l'essor du télétravail conduiront mécaniquement de nouvelles installations de résidents à Agen. **Notre travail sera de valoriser ces flux en les transformant en résidents et consommateurs pour la ville et l'Agglomération d'Agen.**

#99

Créer un RER d'agglomération

Nous étudierons, avec l'Agglomération, la possibilité, à côté des TER, de faire circuler des navettes ferroviaires d'agglomération notamment sur les lignes Agen-Auch, Agen-Bordeaux et Agen-Périgueux, afin de permettre aux habitants des communes voisines de venir sur Agen en train facilement sans engorger les routes et sans polluer.

Le trafic voyageur passera de 1,2 million de visiteurs pour la seule gare d'Agen à 2,5 millions pour les deux gares Agen-Centre et Agen-Brax.



UNE ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À DÉVELOPPER

#100

Lancer l'aménagement de la phase 2 du Technopole Agen-Garonne

L'Agglomération a aménagé le Technopole Agen-Garonne sur la rive gauche à Sainte-Colombe en Bruilhois qui accueille désormais près de 1 500 emplois. La vitesse de commercialisation est telle qu'il est impératif de prévoir une extension de cette zone d'activités. Le TAG 2 sera aménagé en 2029 pour proposer 50 hectares supplémentaires de foncier économique afin de permettre aux entreprises du territoire de se développer en agenais et d'offrir aux entreprises exogènes de s'implanter sur une zone à forte valeur ajoutée.

#101

Créer les conditions favorables au développement économique

L'Agenais accueille des filières économiques identifiées : agro-alimentaire, pharmacie, logistique, etc. Nous serons vigilants aux infrastructures nécessaires à leur croissance : réseau électrique, 5G, datacenter, etc... Nous veillerons également à accompagner la croissance de nouveaux secteurs d'activité : énergies, numérique... Nous renforcerons l'écosystème des entreprises concernées en poursuivant nos événements et en offrant du foncier pour leur développement.

Nous développerons la zone aéroportuaire avec l'implantation d'entreprises aéronautiques.

UN DYNAMISME COMMERCIAL À CONFIRMER

#102

Densifier le cœur commercial du centre-ville autour des axes Gare/Victor Hugo et Castex/Jasmin

Nous densifierons le cœur commercial autour des axes Carnot (gare/Victor Hugo) et République (Castex/Jasmin) pour renforcer l'attractivité du cœur de ville.

Parallèlement sur les autres secteurs en difficulté dont la portion Castex-Pin du boulevard de la République, nous autoriserons la transformation des locaux vacants en logements et garages.

Enfin, nous développerons des pôles commerciaux de proximité dans les quartiers, notamment autour de la tour Léon-Blum, de l'avenue Georges-Delpech et d'autres secteurs identifiés.

#103

Lutter activement contre les friches commerciales en créant une société foncière de redynamisation

Nous créerons une foncière dédiée, chargée de racheter des locaux commerciaux vacants, les rénover, puis les revendre afin de favoriser leur remise sur le marché. Cette action ciblera en priorité certains linéaires commerciaux majeurs ainsi que des locaux emblématiques aujourd'hui sans preneur, notamment les anciennes galeries Billières (ex Muy Mucho). Grâce à ce partenariat public-privé, nous remettrons de l'activité là où il y a de la vacance, nous soutiendrons l'installation de nouveaux commerces et contribuerons à la redynamisation durable du cœur de ville.

#104

Transformer le Marché-Couvert en Halles Gourmandes

L'expérience gourmande est devenue un moteur de fréquentation des centres-villes autour des concepts de halles gourmandes et de « food-court ». Partout en France, ces expériences sont un succès (Le Havre, Pau, Albi...). Nous adapterons notre marché-couvert, sans impacter les commerces actuels et le Carrefour-Contact, afin d'offrir aux Agenaises et Agenais un lieu de vie et d'échanges convivial. **Nous relancerons également l'activité commerciale du marché-couvert l'après-midi** et nous aménagerons la liaison entre le boulevard de la République et le marché-couvert en piétonnisaient partiellement la portion entre la rue Parmentier et la place Jean-Baptiste Durand.

#105

Réhabiliter l'ancien cinéma Carnot

Nous achèverons la démolition du bâtiment de l'ancien cinéma Carnot tout en conservant la façade et procèderons aux fouilles archéologiques en 2026. Nous vendrons ensuite l'ensemble à un opérateur afin d'y installer des activités de service (commerce type Monoprix, restauration, bien-être...) et, éventuellement, des logements de qualité.

#106

Soutenir les commerçants dans le développement de leurs outils numériques

Nous continuerons à aider nos commerçants dans leur transition vers le numérique par des formations et le développement des outils professionnels sur les réseaux sociaux (présentation de leurs produits, de leurs cartes...).

#107

Ancrer l'expérience du centre-ville dans le quotidien des Agenais

Nous ferons de l'animation un levier durable d'attractivité commerciale et de convivialité au cœur du centre-ville d'Agen avec :

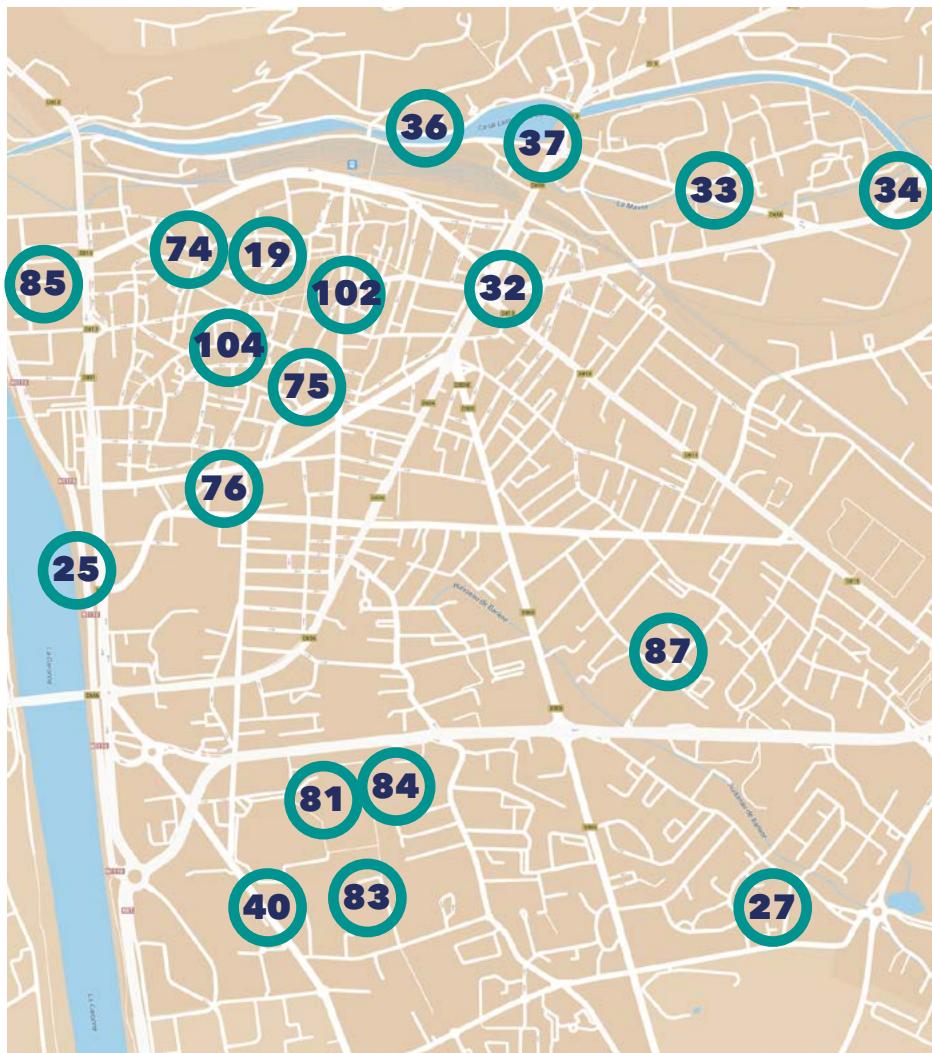
- **Des animations régulières, visibles et fédératrices** : en partenariat avec l'agence de commerce et l'union des commerçants du centre-ville d'Agen, nous développerons et structurerons les animations déjà existantes afin de proposer au moins une animation par mois, tout au long de l'année.
- **Un centre-ville accueillant pour les familles** : nous aménagerons l'espace public pour créer des espaces dédiés aux enfants, afin d'encourager la venue des familles et de faire du centre-ville un lieu de vie, de promenade et de partage.
- **Un centre ville pique-niquable** : nous aménagerons sur les places et le Boulevard de la République des espaces de convivialité permettant aux visiteurs et usagers du centre-ville de s'installer pour déjeuner en divers lieux de la ville.

#108

Développer des bornes multilingues en ville

Des bornes tactiles multilingues seront déployées sur le boulevard piéton pour faciliter l'accès à l'information touristique. Des bornes seront installées également devant nos lieux emblématiques : musée, cathédrale, pont-canal, berges du canal et berges de Garonne.

QUELQUES PROJETS PRÈS DE CHEZ VOUS



- #19**Créer un centre de santé municipal
- #25**Berges de Garonne : une voie verte du Pont Canal à Passeligne
- #27**Créer un parc à Barleté
- #32**Engager le renouveau du quartier du Pin
- #33**Continuer le développement de l'écoquartier de la Villette
- #34**Requalifier le quartier de Montanou et aménager celui de Donnefort
- #36**Réouvrir la passerelle Gauja
- #37**Piétonniser le quai de Dunkerque
- #40**Rénover l'avenue du M^{al} Leclerc
- #74**Un nouveau conservatoire de musique et de danse
- #75**Poursuivre la réhabilitation du musée des Beaux-Arts
- #76**Rénover la médiathèque et y installer la Maison des Jeunes
- #81/83/84**Moderniser les installations Parc des Sports Ph.Sella
- #85**Construire un gymnase dans le quartier des Iles
- #87**Créer un terrain synthétique à Rodrigues
- #104**Transformer le Marché Couvert en Halles Gourmandes
- #102**Densifier le cœur commercial du centre-ville autour des axes Carnot et République

LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMME LEVIERS D'ATTRACTIVITÉ

#109

Consolider le pôle universitaire d'Agen

Nous accompagnerons les initiatives qui permettront d'accueillir de nouvelles formations pour enrichir l'offre à destination des jeunes du territoire.

Nous développerons les nouvelles formations d'Infirmiers en Pratiques Avancées (IPA), consoliderais la formation des professeurs des écoles, accompagnerons le développement du pôle criminologie de l'ENAP, et négocierons avec l'Université pour ouvrir la 2ème année de biologie et ouvrir la 3ème année d'AES.

Enfin, nous serons vigilants à toute tentative éventuelle de recentralisation des formations à Bordeaux

#110

Anticiper l'accueil d'un EPR à Golfech

Le Gouvernement prévoit de réaliser des tranches nouvelles des EPR (réacteur nucléaire de nouvelle génération). La centrale nucléaire de Golfech, avec le soutien de l'Agglomération d'Agen, est candidate à la réception d'une nouvelle tranche d'EPR. Le Gouvernement doit prendre sa décision en 2027. Il est nécessaire de se mobiliser avec les forces vives du territoire et les territoires voisins (Tarn-et-Garonne et Gers) et d'anticiper le chantier à venir qui s'étalera sur près d'une décennie, en prévoyant les services et secteurs d'habitat permettant d'accueillir les futurs salariés. Nous nous engageons également à mettre en place une formation aux métiers du nucléaire dans cette perspective.



#111

Se mobiliser autour de l'extension de l'ENAP

Le Ministère de la Justice étudie l'extension de l'ENAP (Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire), soit sur le site existant d'Agen-Boé soit sur un autre site en France.

L'ENAP accueille chaque année à Agen 7 000 élèves en formation initiale ou continue. Nous nous mobiliserons pour obtenir l'extension sur l'Agenais de l'ENAP en proposant des solutions foncières optimales pour l'administration pénitentiaire.

#112

Soutenir l'école de comédiens du Nouveau Théâtre du Jour

Nous proposerons à l'Agglomération de soutenir l'école de comédiens créée par le Nouveau Théâtre du Jour (NTJ), par l'intermédiaire de son régime d'aide à l'enseignement supérieur, afin d'offrir un diplôme universitaire aux élèves du NTJ.

VENEZ ÉCHANGER AVEC NOUS !

Réunions publiques

Nous venons dans votre quartier pour vous présenter notre programme pour Agen lors de réunions publiques.

Mercredi 4 février

Quartiers **La Villette, Donnefort, Bézis et Parc Mathieu**

19h00 - Nouvelle école Paul CHOLLET - Avenue Léon Blum

Mercredi 11 février

Quartiers **Rodrigues, Parc Chabaud, La Goulfie-Barleté**

19h00 - Salle polyvalente de Barleté - rue Marcel Pagnol

Mardi 17 février

Quartiers **Paul Dangla, Edouard Lacour, Stade Armandie et Berges de Garonne**

19h00 - Ecole maternelle SEMBEL - rue Marceau

Mercredi 18 février

Quartiers **Sacré-Coeur, Pin, Toussaint-Labesque**

19h00 - Ecole Paul BERT - avenue Jean Jaurès

Mercredi 25 février

Quartiers **Hôtel de Ville, Carnot, Victor Hugo, Lycée Palissy et Préfecture**

19h00 - Ecole Joseph BARA - rue de l'Ecole Vieille

Mercredi 4 mars

Quartiers **Jasmin, Scaliger, Gare et L'Ermitage**

19h00 - Ecole maternelle Simone VEIL - bld Scaliger

Cafés citoyens

Venez à la permanence tous les samedis à 11h00 et à 17h00, nous vous présenterons les mesures sur chacune des thématiques de notre programme.

Samedi 7 février

- 11h00 : Jeunesse
- 17h00 : Logement

Samedi 14 février

- 11h00 : Culture
- 17h00 : Solidarité

Samedi 21 février

- 11h00 : Démocratie et finances municipales
- 17h00 : Santé

Samedi 28 février

- 11h00 : Sécurité et propreté
- 17h00 : Sport

Samedi 7 mars

- 11h00 : Aménagements, écologie, mobilité
- 17h00 : Economie et numérique

Retrouvons-nous à la permanence «Agen au Cœur» au 143, boulevard Carnot !

Restons en contact !



A LA PERMANENCE DE CAMPAGNE

Venez nous rencontrer, échanger et prendre un café à la permanence située au **143, boulevard Carnot à AGEN** - du lundi au samedi de 14h00 à 18h00



PAR MAIL

à l'adresse suivante : contact@jeandionis.com



SUR NOTRE SITE

www.agenaucoeur2026.fr



SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



NOTRE LISTE

VOTRE ÉQUIPE «AGEN AU CŒUR»



1

Jean DIONIS

69 ans - Ingénieur
Maire d'Agen - Président de l'Agglomération



2

Clémence BRANDOLIN-ROBERT
42 ans - Chef d'entreprise



3

Mohamed FELLAH
50 ans
Consultant



4

Baya KHERKHACH
47 ans
Formatrice consultante



5

Thomas ZAMBONI
40 ans
Directeur de greffe



6

Catherine CHAZOTTES
61 ans
Directrice IFPS



7

Louis TANDONNET
45 ans
Pédopsychiatre



8

Claire RIVES
38 ans - Collaboratrice
parlementaire



9

Hugo TOLOT
34 ans
Courtier en assurances



10

Aurélie GALLI
44 ans
Ingénieur Agri-Agro



11

Nicolas BENATTI
47 ans
Directeur de concession



12

Carole DEJEAN
48 ans
Ingénieur



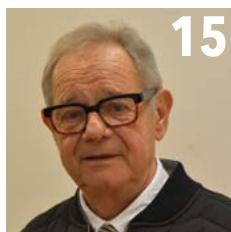
13

Louis de CACQUERAY
34 ans - Cadre
ministère de l'Intérieur



14

Nina MARTIN
29 ans
Responsable commerciale



15

Jean PINASSEAU
72 ans
Retraité



16

Marie COURTINE
29 ans
Juriste



17

Jean-Marie NKOLLO
65 ans
Pharmacien



18

Sarah BEAUJOUR
48 ans
Fonctionnaire territorial



19

Jean DUGAY
49 ans
Commerçant



20

Anne GALLISSAIRES
57 ans
Commerciale



21

Mickaël GESLOT
43 ans
Technicien R&D



22

Patricia PRIOUX-HENRY
61 ans
Professeur des écoles

NOTRE ÉQUIPE : LES PATRIOTES D'AGEN !



Toutes les
générations
présentes

47 ans
de moyenne d'âge



Le beau
visage de la
diversité
agenaise



Une équipe
renouvelée

51%
de nouveaux
candidats



Alain KLAJMAN
62 ans
Professeur d'EPS



M-Claude IACHEMET
63 ans
Retraitee



Paul-Louis BASQUET
32 ans
Gérant de société



Aurore CHEMINEAU
53 ans
Ingénieur agronome



Farid SI-TAYEB
53 ans - Fonctionnaire
de police



Alexia de BRONDEAU
48 ans
Cadre CCI 47



Roberto VILLETA
34 ans
Agent de service



Pascale BLATT
50 ans
Conseillère bancaire



Dorian TERRAL
30 ans - Collaborateur
parlementaire



Myriam AMADEÏ
68 ans
Retraitee



Tunui ANANIA
36 ans
Conseiller financier



Sophie COURET-DELEGUE
49 ans - Chef d'entreprise



Pierre-Jean BRENA
42 ans
Professeur de lycée



Catherine BERGEON
64 ans
Retraitee



Alexandre PIARD
37 ans
Entrepreneur



Kaoutar EL QUORCHI
43 ans
Traductrice



Tomeo CAZABONNE
20 ans
Employé grande distri.

Elections municipales - 15 et 22 mars 2026

RÉUNION PUBLIQUE AVEC

JEAN DIONIS

Venez découvrir
notre programme et notre liste

VENDREDI 6 FÉVRIER
ROTONDE DU STADIUM

18h30

avec découverte de nos engagements
sur des stands thématiques

